

**-Volet B-****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

06071692

BRUXELLES

12-03-2006

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/04/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : ECOCAN**Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE****Siège : A 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT, AVENUE DU PRINCE HERITIER 164****N° d'entreprise : 0471653887****Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE - MODIFICATION DE LA
DENOMINATION SOCIALE et DE L'OBJET SOCIAL - NOMINATION DE
GERANT**

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dressé par le Notaire Damien COLLON-WINDELINCKX, de résidence à Etterbeek en date du trente mars deux mille six, en cours d'enregistrement, que: 1/ L'assemblée générale a décidé de modifier la dénomination sociale actuelle en "SAVE INVEST" et de modifier l'article 1 des statuts en conséquence. La société a adopté la dénomination commerciale "ECOCAN". 2/ L'assemblée a dispensé le Notaire prénommé de donner lecture du rapport du gérant sur la modification proposée à l'objet social, prévu par l'article 287 du Code des Sociétés, auquel a été joint un état résumant la situation active et passive de la société. L'assemblée a décidé d'étendre l'objet social et de compléter le texte de l'article 3 des statuts comme suit : « La société a également pour objet: 1. L'achat, l'échange, la vente, la prise en location et en sous-location, ainsi que la cession en location et en sous-location, le tout avec ou sans option d'achat, l'exploitation et l'entretien de maisons, appartements, bureaux, magasins, fonds de commerce, terrains, terres et domaines, et de manière générale, de tous biens immobiliers, ainsi que toutes opérations de financement. Elle pourra ériger toutes constructions pour son compte ou pour compte de tiers, en tant que maître de l'ouvrage ou entrepreneur général, et effectuer, éventuellement aux biens immobiliers, des transformations et mises en valeur ainsi que l'étude et l'aménagement de lotissements y compris la construction de routes et égouts, souscrire des engagements en tant que conseiller en construction (études de génie civil et des divers équipements techniques des immeubles); acheter tous matériaux, signer tous contrats d'entreprises qui seraient nécessaires; réaliser toutes opérations de change, commission et courtage, ainsi que la gérance d'immeubles 2. La conception, l'invention, la fabrication, la construction, l'importation, l'exportation l'achat et la vente, la distribution, l'entretien, l'exploitation tant en nom propre qu'en qualité d'agent, de commissionnaire ou de courtier de tout bien immobilier accessoire aux biens immobiliers visés au numéro un. 3. La prestation de tous services dans le cadre de son objet, y compris la gestion de patrimoine 4. La société peut réaliser son objet en tous lieux, en Belgique ou à l'étranger, de toutes manières et suivants les modalités qui lui paraîtront les mieux appropriées " 3/ L'assemblée a décidé de démissionner Monsieur SACRE Michel Liliane Lodewijk, né à Louvain, le vingt-trois août mil neuf cent soixante et un, NN 610823 057 93 domicilié à Woluwe-Saint-Lambert, avenue Herbert Hoover 243 de ses fonctions de gérant et de nommer Monsieur VERBIEST Benedict Albert, né à Knokke, le dix-huit août mil neuf cent soixante-huit, domicilié à Knokke, avenue Dumortier 11, NN 680818 309 53, Pour une durée indéterminée. MANDAT. Le gérant a donné mandat à la société OUTCOME SPRL, ayant son siège à 1830 Machelen, Dorpsplein 2, afin de faire les modifications nécessaires au guichet d'entreprises.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Damien COLLON WINDELINCKX, Notaire

Dépôt simultané de:

- expédition,
- rapport spécial du gérant.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature